

SYNDICAT DU PERSONNEL ENSEIGNANT DU COLLÈGE AHUNTSIC (FNÉE-Q-CSN)
9155, rue St-Hubert, Local G-1140 - Montréal H2M 1Y8 - 388-8696

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
PROCÈS-VERBAL

Réunion du.....23 janvier 2020
Heure..... 14 h 15
Lieu CAFÉTÉRIA DU PAVILLON G

PRÉSENCES – 110 personnes ont signé la feuille des présences.
OUVERTURE – L'assemblée est ouverte à 14 h 24

1. NOMINATION À LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE

Vincent Roy propose *Catherine Allen*. Elle accepte et est élue présidente d'assemblée.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Recommandation 24

Que l'ordre du jour soit le suivant :

1. Nomination à la présidence de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbal du 21 novembre 2019
 - 3.1 Adoption
 - 3.2 Suivis
4. Nouveaux membres
5. Informations
 - 5.1 Bilan des ressources enseignantes 2018-2019
 - 5.2 Entente sur l'attribution de libération à des enseignant.e.s non permanent.e.s
 - 5.3 Calendrier des activités du SPECA
6. Fonds de réserve
7. Négociations
 - 7.1 État des lieux et dépôts patronaux
 - 7.2 Rémunération
 - 7.3 Précarité
 - 7.4 Formation continue
 - 7.5 Mobilisation
8. Questions diverses

Proposée par Chantal Asselin
Appuyée par Éric Athlan
Adoptée à l'unanimité

3. PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 21 NOVEMBRE 2019

3.1 Adoption

Recommandation 25

Que le procès-verbal de l'assemblée générale du 21 novembre 2019 soit adopté tel que présenté.

Proposée par Caroline Leduc
Appuyée par Véronique Rodriguez
Adoptée à l'unanimité

3.2 Suivis

Laurence Daigneault Desrosiers précise que la Direction a été rencontrée et que les balises sur la formation à

distance adoptées le 21 novembre ont été discutées. La Direction s'est montrée globalement réceptive, tout en exprimant certaines réticences. D'autres rencontres auront lieu à ce sujet.

4. NOUVEAUX MEMBRES

L'assemblée générale du SPECA accueille les enseignant.e.s ayant adhéré au SPECA depuis le 21 novembre 2019 et dont les noms suivent : **Jean-Daniel Daigle** (Physique), **Mathieu Combos** (Biologie) et **Éric Béliand** (Graphisme).

5. INFORMATIONS

5.1 Bilan des ressources enseignantes 2018-2019

Alain Long informe l'assemblée qu'il y a un déficit cumulé de 11 ETC et que le SPECA fait pression pour que l'absorption de ce déficit soit répartie sur plus d'une année. Des griefs préventifs seront d'ailleurs déposés au cas où l'analyse du déficit révélerait qu'il est surtout attribuable aux décisions des gestionnaires du Collège.

5.2 Entente sur l'attribution de libération des enseignant.e.s non permanent.e.s

Laurence Daigneault Desrosiers informe l'assemblée que l'ICI souhaitait offrir un contrat de recherche à un enseignant non permanent, sur la base de sa spécialité, alors qu'il n'était pas prioritaire sur la liste d'embauche. La discussion à son sujet a mené à développer un projet d'entente avec le Collège afin de permettre que des enseignant.e.s dans une situation semblable puissent obtenir des libérations sans que cela ne lèse qui que ce soit. Afin d'éviter que les décisions soient prises de manière arbitraire, les départements ainsi que le CRT auraient un rôle à jouer.

5.3 Calendrier des activités du SPECA

Christian Goyette présente le calendrier des activités à venir du SPECA

6. FONDS DE RÉSERVE

Alain Long rappelle que ce fonds a été créé en 2013 afin de permettre de verser des allocations de grève ou de financer d'autres dépenses exceptionnelles. Jusqu'à maintenant, ce fonds n'a été utilisé que pour quatre jours de grève en 2015. Depuis 2016, la cotisation salariale supplémentaire a été ajustée à 0,05 % et l'objectif a été fixé à 500 \$ par ETC. Maintenant que ce montant est atteint, l'assemblée doit décider si la cotisation supplémentaire continue à être prélevée.

Recommandation 26

Il est proposé :

De tenir une plénière de 15 minutes sur ce sujet.

Proposée par Mathieu Brière-Provencher

Appuyée par Alain Forget

Adoptée à la majorité

Recommandation 27

Considérant que nous allons atteindre au début de l'hiver 2020 l'objectif de 500 \$/ETC, établi à l'assemblée générale du 11 février 2016 ;

Il est proposé :

Que la cotisation salariale supplémentaire instaurée pour le fonds de réserve soit maintenue à 0,05 % ;

Qu'au plus tard à la fin de la session durant laquelle se terminera l'actuelle période de négociations, la trésorerie du SPECA présente l'état du fonds de réserve en assemblée générale afin de prendre une décision quant à la teneur de la cotisation salariale supplémentaire nécessaire en vue des négociations suivantes.

Proposée par Éric Athlan

7. NÉGOCIATIONS

7.1 *État des lieux et dépôts patronaux*

Laurence Daigneault Desrosiers rappelle où nous en sommes dans l'actuel processus de négociation et présente les grandes lignes du dépôt patronal de table centrale, qui ne satisfait pas aux demandes syndicales, notamment avec des offres salariales qui ne couvrent même pas l'inflation, et qui proposent d'intégrer des forums à la négociation collective pour servir les priorités gouvernementales.

Recommandation 28

Que le SPECA dénonce le mépris dont fait preuve le Conseil du trésor dans son dépôt à la table centrale qui se manifeste notamment par des propositions incohérentes et la mise de l'avant de forums qui ne respectent pas la structure de représentation et de négociation syndicale, rendant ce dernier inacceptable comme base d'un règlement pour une éventuelle convention collective.

Proposée par Walter Tshibangu
Appuyée par Marie-Hélène Frappier
Adoptée à l'unanimité

Laurence Daigneault Desrosiers explique pourquoi le dépôt patronal du Comité patronal de négociation des collègues (CPNC) est choquant en le présentant dans ses grandes lignes : l'autonomie professionnelle y est attaquée de différentes manières, on demande de la flexibilité dans l'organisation du travail, ce qui se traduirait par une accentuation de la précarité enseignante, et les directions opteraient pour une gestion plus opaque rendant le travail syndical plus difficile.

Recommandation 29

Que le SPECA refuse le dépôt patronal du CPNC à la table sectorielle, qui dévalorise la profession enseignante en proposant des reculs importants dans nos conditions de travail.

Proposée par Philippe Labarre
Appuyée par Mathieu Brière-Provencher
Adoptée à l'unanimité

Laurence Daigneault Desrosiers invite les membres à participer à l'activité « Votre dépôt, on lui donne zéro », préparée par le comité de négo de la FNEEQ, en complétant une « grille de correction » du dépôt patronal que l'exécutif se chargera de transmettre à la Direction.

7.2 *Rémunération*

Laurence Daigneault Desrosiers explique les demandes sectorielles en matière de rémunération, qui pour la plupart visent à bonifier l'échelle salariale. Elle invite les membres à commenter les demandes, et ce, pour chacun des thèmes, afin de guider les futures décisions de la délégation du SPECA aux instances nationales.

Recommandation 30

Que l'assemblée générale du SPECA fasse siennes les demandes du thème « La rémunération », telles que soumises à la consultation.

Proposée par Jean-Daniel Daigle
Appuyée par Mohand Atroun
Adoptée à l'unanimité

7.3 *Précarité*

Laurence Daigneault Desrosiers présente les demandes et explique que la demande d'ajout constitue en fait une façon simple et peu coûteuse d'améliorer les conditions et le vécu des non-permanents susceptibles de se faire doubler sur la liste d'ancienneté.

Recommandation 31

Que l'assemblée générale du SPECA fasse siennes les demandes du thème « La précarité », telles que

soumises à la consultation, et réclame l'ajout d'une demande à l'effet qu'une année complète d'ancienneté et d'expérience soit reconnue à un enseignant ou une enseignante à temps partiel lorsque sa charge individuelle atteint 70 unités.

Proposée par Mathieu Poulin
Appuyée par Caroline Leduc
Adoptée à l'unanimité

7.4 Formation continue

Laurence Daigneault Desrosiers présente les deux demandes et précise que la véritable solution aux problèmes de la formation continue est de rémunérer les chargé.e.s de cours comme les enseignant.e.s du régulier. Évidemment, c'est une demande qui a d'importantes implications financières, raison pour laquelle il importait qu'elle soit aussi portée par le CCSPP.

Recommandation 32

Que l'assemblée générale du SPECA fasse siennes les demandes du thème « La formation continue », telles que soumises à la consultation.

Proposée par David Groulx
Appuyée par Samaël Beaudoin
Adoptée à l'unanimité

7.5 Mobilisation

Philippe de Grosbois souligne que l'actuel contexte de négociation diffère de celui de 2015 et que, bien que l'actuel gouvernement soit populaire, il hérite de surplus budgétaires, de sorte que la population et les travailleuses et travailleurs des secteurs publics s'attendent à des réinvestissements dans les services à la population. Néanmoins, il faut se mobiliser pour atteindre nos objectifs de négociation – car il est certain que nous ne les atteindrons pas sinon. En conséquence, une campagne d'action et de visibilité se met en marche au SPECA et cible en particulier les enseignant.e.s non-permanent.e.s pour lesquels des gains sont souhaités.

8. QUESTIONS DIVERSES

Aucune question diverse n'est soumise à l'assemblée.

L'assemblée est levée à 16 h 49.

Adopté le : _____

Présidente

Secrétaire